

# Info-parents

École des Hauts-Clochers | Février 2023



## Chers parents,

La moitié de l'année scolaire est déjà complétée ! Nous sommes bien fiers des efforts et réussites de la part de nos élèves. Nous tenons également à souligner les efforts tout particuliers de la part de nos élèves de la 6<sup>e</sup> année du programme d'anglais intensif qui ont complété la première partie de leur année scolaire, soit de voir la matière prévue sur une année en une demi-année ! Soyez fiers des progrès accomplis ! Bravo également à nos enseignantes !!

Bonne lecture !

### Période d'admission et d'inscription pour 2023-2024 : 15 au 24 février 2023

Pour réinscrire votre enfant à notre école, vous pourrez compléter l'inscription en ligne dès le 15 février 2023 à l'aide de Mozak portail Parents. Le portail est également le moyen d'inscrire votre enfant à la première secondaire.

La période d'inscription pour nos futurs élèves du préscolaire se fera sur rendez-vous au secrétariat du pavillon Saint-Charles. Les parents pourront prendre un rendez-vous via un lien qui sera disponible sur le site web de l'école.

Les inscriptions du préscolaire se feront les 15 et 16 février prochains de 9h00 à 11h30 et 12h30 à 17h00.



### Circulation dans l'école :

Nous vous rappelons qu'il est **interdit** de circuler dans l'école sur les heures de classe. Nous vous demandons d'attendre votre enfant à l'entrée du secrétariat **de 15h05 à 15h15** Merci de votre collaboration.



À la découverte de soi et de son monde

Climat sain et sécuritaire :



L'équipe-école et les membres du Conseil d'établissement ont récemment approuvé le tout dernier plan de lutte contre l'intimidation de l'école des Hauts-Clochers. Dans ce dernier, on retrouve les rôles et responsabilités de chacun, des activités de prévention faites à l'école et, dans la version plus détaillée, les caractéristiques de l'intimidation, les priorités pour l'année 2022-2023 et les actions en 5 étapes à mettre en place à la suite d'un geste d'intimidation. Vous retrouverez à la fin du présent Info-Parents la version allégée du plan de lutte contre l'intimidation.



## Modifications calendrier scolaire - Tempêtes de neige



Nous vous annonçons que les activités suspendues le 23 décembre et le 13 janvier en raison des conditions météorologiques seront respectivement reprises le **21 avril** et le **5 mai**.

Ainsi, le 21 avril devient un jour 7 au primaire et un jour 5 au secondaire. Pour sa part, le 5 mai devient un jour 1 au primaire et un jour 9 au secondaire.

Il est à noter que, si nous devons fermer de nouveau nos établissements d'ici la fin de la présente année scolaire, comme cela a été le cas le jeudi 26 janvier dernier, **aucune autre journée pédagogique ne serait transformée.**

Service de garde :



- \* La prochaine journée pédagogique sera le vendredi 10 février. Les inscriptions se terminent lundi le **23 janvier**.
- \* La prochaine journée pédagogique flottante à venir sera le **3 mars 2023**. Vous recevrez le lien pour l'inscription le **3 février 2023**.
- \* Cette année, la semaine de relâche 2023, se tiendra **à l'école le Ruisselet**. Le service de garde de l'école des Hauts-Clochers ne sera donc pas ouvert. Vous avez jusqu'au **7 février** pour vous inscrire.



Vêtements d'hiver :

Avec la température changeante et les longues périodes passées à l'extérieur, il est judicieux de fournir à votre enfant, des mitaines, des bas et autres vêtements de rechange.



Médicaments :

Nous vous rappelons que si votre enfant doit prendre un médicament (antibiotique, Tylenol, etc.) au service de garde, vous devez compléter un formulaire d'autorisation de distribution de médicaments. De plus, le contenant du médicament doit avoir le libellé de la pharmacie. Aucun médicament n'est autorisé dans la boîte à lunch de l'enfant.

## Partenariat avec la Caisse Desjardins :

Comme vous le savez sûrement, la Caisse est heureuse et fière de soutenir financièrement de nombreux projets porteurs pour les écoles et les élèves de son territoire, toujours dans le but d'encourager la persévérance scolaire. Ainsi, la Caisse Desjardins de l'Ancienne-Lorette est fière de souligner son engagement auprès de notre milieu en venant remettre un chèque de 2157,60\$ ! Merci beaucoup aux gens de la Caisse pour votre soutien !! 😊





## Activité de financement - Élèves du 3<sup>e</sup> cycle :

Au courant des dernière semaines, plusieurs activités de financement ont été mises sur pied dans le but de financer plusieurs activités et projets d'envergure pour nos élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Cette campagne a pour but de payer le camp et, seulement pour les 6<sup>e</sup> année, l'album et la soirée de finissants (projets spéciaux).

- \* Au total, **2653 sacs de bagels ont été vendus** (1903 par les élèves de 5<sup>e</sup> année et 750 par les élèves de 6<sup>e</sup> année).
- \* Les élèves de 6<sup>e</sup> année vendaient aussi les produits Caprices d'antan (confitures, confits et vinaigrettes), une compagnie de l'Ancienne-Lorette et une ancienne famille de l'école des Hauts-Clochers. **791 produits** de cette compagnie ont été vendus.
- \* C'est un total d'environ **7250\$ de PROFIT** qui ont été amassés avec cette campagne de financement.

Merci à notre communauté d'avoir aidé nos élèves à amasser cette somme qui leur permettra de vivre des activités et des projets de grande envergure et dont les souvenirs resteront gravés dans leur mémoire à jamais !



# Bravo!



## Des félicitations toutes spéciales...

C'est avec fierté que les enseignants et les spécialistes des élèves de 6<sup>e</sup> année félicitent leurs élèves pour avoir **complété leur première partie du programme d'anglais intensif sous le modère 5 mois, 5 mois**. En effet, deux groupes ont commencé leur année avec la partie anglophone de ce programme et commenceront la partie francophone de la dernière année de leur primaire.

Les deux autres groupes viennent tout juste de terminer leurs examens du ministère de fin du primaire. Dès leur retour des vacances des fêtes, ils ont travaillé fort pour réviser toutes les notions en français et en mathématiques afin de démontrer leurs acquis des 6 dernières années.

Félicitations à nos finissants pour avoir relevé haut la main leur premier défi de ce programme qui aura bientôt **25 ans** dans notre école.

Bonne continuation ! Nous sommes fières de vous !

Vos enseignantes de 6<sup>e</sup> année

## La journée thématique du mois de janvier :

Les représentants du conseil des élèves proposeront des journées thématiques jusqu'à la fin de l'année (1 journée par mois). En janvier, nous avons eu une journée « bien-être ». Lors de cette journée, **le pyjama était permis**.

Des activités facultatives ont été vécues dans les classes :

- Lecture
- Période de relaxation (yoga, cohérence cardiaque, chaîne de massage)
- Pauses actives
- Marche à l'extérieur (pleine conscience)

Chapeau au Conseil des élèves pour cette initiative !





## Activité spéciale aux Étoiles filantes :



Le 24 janvier dernier, une activité spéciale a été offerte aux élèves des Étoiles filantes. Effectivement, un super spectacle de feu et de glace par la compagnie Sciences en folie a grandement émerveillé nos élèves. Ces derniers ont adoré voir le feu et les changements de couleur et surtout de pouvoir toucher à la fumée, à la mousse et aux bulles. De la part de nos élèves, merci pour cette super activité !



## Activité spéciale à la maternelle :

Voici des photos prises lors du dernier matin avant les vacances de Noël dans la classe de la maternelle 5 ans de Mme Catherine. Des crêpes étaient servies à la maternelle, les meilleures selon certains !! On vous souhaite également Bonne année 2023 !!



## Des nouvelles de nos équipes de basket ball :

Victoire au basket pour l'équipe des 5e-6e années 47-27 contre St-Jean Berchmans mardi le 10 janvier !!

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'équipe de basketball C4 des Hauts-Clochers a remporté la 2e place au championnat moustiques ! Nous sommes très fiers de nos joueurs. Ils ont fait preuve de persévérance et ils ont construit un esprit d'équipe incroyable qui leur ont permis de se rendre loin, c'était très beau à voir cette saison. Nous avons hâte à la prochaine saison !



# Dates importantes :

6 au 10 février : Semaine des enseignants

10 février : Journée pédagogique

2 mars : 2<sup>e</sup> bulletin disponible sur le Portail

3 mars : Journée pédagogique flottante

6 au 10 mars : Semaine du relâche

31 mars : Journée pédagogique

7 et 10 avril : Congés de Pâques



## Tableau d'honneur

Voici des photos de Mathis Garant (élève de 6<sup>e</sup> année dans la classe de Mme Sophie) qui a reçu une décoration d'excellence pour ses test et compétitions physiques avec trois corps de Cadets. Bravo Mathis pour ton excellent travail ! Nous sommes fiers des efforts accomplis !



Afin de souligner les exploits sportifs, artistiques, scientifiques, culturels ou encore technologiques de nos élèves, nous invitons les parents qui le souhaitent à écrire un courriel à l'adresse ci-dessous afin que ceux-ci apparaissent dans le prochain Info-Parents dans la nouvelle section « Tableau d'honneur ».

Adresse courriel : [marie-pier.thibault@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:marie-pier.thibault@cssdd.gouv.qc.ca)

## Tirage des billets verts

Afin de favoriser l'expression de comportements positifs, les élèves reçoivent des billets verts pour souligner les bonnes actions qu'ils posent au quotidien. À la fin du mois de janvier nous avons donc procédé au tirage et voici les élèves qui ont pu aller glisser dehors pour souligner leurs comportements positifs :

Au pavillon Notre-Dame		Au pavillon Saint-Charles	
Arnaud Brassard, 1 <sup>er</sup> année	Athéna Tomaylla-Fortin, 1 <sup>er</sup> année	Annaëlle Castonguay, préscolaire 5 ans	Élizabeth Lemay, préscolaire 5 ans
Liam Lord, 1 <sup>er</sup> année	Amanda Blackburn, 1 <sup>er</sup> année	Rémi Gagnon, préscolaire 5 ans	Arnaud Mainguy, préscolaire 5 ans
Emma Couture, 2 <sup>e</sup> année	Rafaela Verreault, 2 <sup>e</sup> année	Arthur, préscolaire 5 ans	Éliot Quimper, 2 <sup>e</sup> année
Léa Brochu, 2 <sup>e</sup> année	Théo Leblanc, 2 <sup>e</sup> année	Noémie Couture-Zicat, 3 <sup>e</sup> année	Benjamin Boisvert, 3 <sup>e</sup> année
Thomas Pilote-Robitaille, 5 <sup>e</sup> année	Léa Langevin, 5 <sup>e</sup> année	Eugénie Malo, 3 <sup>e</sup> année	Clara Bédard, 4 <sup>e</sup> année
Divine, 5 <sup>e</sup> année	Louis-Charles Fortin, 5 <sup>e</sup> année	Charles Bossé, 4 <sup>e</sup> année	Julia Lima de Andrade, 4 <sup>e</sup> année

Éli Cloutier, 5 <sup>e</sup> année	Adam Néron, 5 <sup>e</sup> année	James Laliberté, 4 <sup>e</sup> année	
Charlie Therrien, 6 <sup>e</sup> année	Zachary Hamel, 6 <sup>e</sup> année		
Jacob Minier, 6 <sup>e</sup> année	Mathis Garant, 6 <sup>e</sup> année		
Sophie Avelino, SDG			

## Fondation :

### Retour sur la campagne Nutra-fruit



C'était un retour pour notre campagne de financement des produits Nutra-fruit et nous sommes bien fiers des résultats ! Nous avons atteint 2014,50\$ de vente et de ce nombre, 101 \$ reviennent directement dans les coffres de la fondation.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les enseignants qui ont participé à la distribution des produits à l'école.

Merci encore pour votre participation dans cette levée de fonds. Grâce à vous, la Fondation peut continuer sa mission de soutenir les jeunes et les projets éducatifs de l'école des Hauts-Clochers.

### Dictée de la Fondation des Hauts-Clochers - Édition 2023 :

Cette année encore, les élèves de la maternelle à la sixième année de l'école des Hauts-Clochers participent à la dictée de la Fondation. Il s'agit déjà de notre septième édition !

La campagne de financement est actuellement en cours et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars et nous nous sommes fixé un objectif de 7 500\$ afin de dépasser le record de l'an dernier qui s'est établie à 7 346\$. Dans chacune des classes, les deux tiers des fonds amassés seront versés au budget de la classe pour l'achat de matériel et/ou pour financer une activité spéciale. L'autre tiers, sera remis à la Fondation de l'école. Il s'agit là d'une belle initiative pour aider nos élèves tout en stimulant leur envie de performer en écriture. Nous ferons ainsi « d'une pierre deux coups » !

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à encourager votre enfant en effectuant votre don en ligne via la plateforme Simplyk via le lien suivant : [Dictée de la Fondation - 2022](#). Un reçu pour fins d'impôt vous sera automatiquement délivré et envoyé par courriel. Si vous ajoutez un pourboire au moment de votre don, ce pourboire servira au financement du site gratuit de dons Simplyk. C'est très simple et efficace !

En participant à la dictée de la Fondation, les enfants de tous les niveaux courent la chance de gagner de nombreux prix. Aussi, pour les classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, les élèves ayant reçu les meilleurs résultats de chaque niveau seront également récompensés.

Voici la sélection des prix par niveau :

Maternelle 5 <sup>e</sup> ans	Carte-cadeau de 25\$ endroit à déterminer
Étoiles filantes	Carte-cadeau de 25\$ endroit à déterminer
1 <sup>er</sup> année	Carte-cadeau de 25\$ endroit à déterminer
2 <sup>e</sup> année	Carte cadeau de 25\$ endroit à déterminer
3 <sup>e</sup> année	Carte-cadeau de 25\$ Galerie de la Capitale
4 <sup>e</sup> année	Carte-cadeau de 25\$ Galerie de la Capitale
5 <sup>e</sup> année	Carte-cadeau de 25\$ au Cinéplex Odeon
6 <sup>e</sup> année	Carte-cadeau de 25\$ au Cinéplex Odeon
Prix d'excellence (5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> )	2 accès au Méga-Parc des Galeries de la Capitale



Merci d'encourager nos jeunes dans la persévérance via cette campagne ! Nous vous tiendrons informés des gagnants après la fin de cette dernière.

Nous vous invitons à diffuser le lien dans votre réseau pour permettre une belle levée de fonds qui contribuera directement à votre enfant au sein de sa classe. Libre à vous de diffuser le lien général de la dictée ou bien celui de la classe de votre enfant !

En terminant, un don pour la dictée de la Fondation, c'est un don pour dire oui à enrichir l'éducation dans notre école !

**RAPPEL- Demande ponctuelle d'aide financière des parents :**



Nous voulons vous rappeler que la Fondation peut également venir en aide ponctuellement pour des besoins individuels propres à un enfant qui nécessiteraient des frais importants pour la famille. Vous pouvez adresser votre demande à la direction de l'école qui fera ensuite le suivi auprès de la Fondation à l'aide du formulaire disponible par le lien ci-dessous : <http://www.csdecou.qc.ca/deshautsclochers/fondation/>

**Don à la fondation :**

Il est possible de faire un don en tout temps à la Fondation par ce [LIEN](#). Tous les dons seront utilisés à bon escient dans les différents projets et soutiens accordés et vous recevrez automatiquement un reçu de don pour fin d'impôts. Merci à l'avance !

La Fondation est sur Facebook !



La Fondation de l'école des Hauts-Clochers vous invite à suivre sa page Facebook via le lien ci-dessous. N'hésitez pas à cliquer sur la mention « J'aime ». <https://www.facebook.com/groups/157311086223125>



*Marie-Eve Horton, directrice*

*Édith Marmen, directrice adjointe*

*Marie-Pier Thibault, directrice adjointe*

## À la découverte de soi et de son monde

Site web : [deshautsclochers.cssdd.gouv.qc.ca/](http://deshautsclochers.cssdd.gouv.qc.ca/)

Contact :  
Notre-Dame  
(418) 871-6412  
Saint-Charles  
(418) 871-6409

Adresses email:  
Notre-Dame  
[hauts-clochers.nd@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:hauts-clochers.nd@cssdd.gouv.qc.ca)  
Saint-Charles  
[hauts-clochers.stch@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:hauts-clochers.stch@cssdd.gouv.qc.ca)



## Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

2022-2023

### NOTRE ENGAGEMENT

À l'école des Hauts-Clochers, nous nous engageons ensemble à appliquer ce plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école afin d'assurer un milieu bienveillant et sécuritaire pour tous. Ici, nous voulons que chaque personne de notre école soit traitée et agisse avec civisme, dans un souci d'égalité et de respect des différences.

La violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables à notre école. Dans notre établissement, chacun a le droit d'être protégé et a le devoir de protéger les autres.

Notre école encourage le signalement de tout incident. En effet, toute personne sachant que des actes de violence ou d'intimidation sont commis a le devoir de le signaler. Nous nous engageons, en tant qu'intervenants scolaires, à agir rapidement afin que la situation se règle.

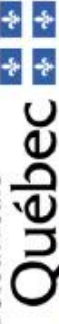


### PRIORITÉS ANNUELLES

- \* Faire connaître aux élèves les 5 caractéristiques de l'intimidation ;
- \* Faire connaître aux intervenants la procédure d'intervention en cas d'intimidation et de violence ;
- \* S'adapter à la nouvelle réalité sur la cour de récréation (surveillance par les éducateurs en service de garde) ;
- \* Revoir le fonctionnement en zones de jeux pour une meilleure cohérence école - service de garde.



Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs



Pour un milieu éducatif  
bienveillant et  
sécuritaire



## L'éducateur spécialisé

- \* Mettre en place des actions de prévention ;
- \* Recevoir les feuilles de dénonciation de chaque classe au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle ;
- \* Recevoir les confidences des élèves ;
- \* Rencontrer toutes les personnes impliquées dans la situation d'intimidation ou de violence ;
- \* Assurer des interventions adaptées aux différents acteurs ;
- \* Appliquer la procédure d'intervention ;
- \* Informer les parents de la situation

## LES TI+UAIRES et enseignant+s spécialist+es

- \* Mettre en place des interventions de prévention ;
- \* Recevoir les confidences des élèves ;
- \* Identifier s'il s'agit d'un acte de violence, d'une situation d'intimidation ou d'un conflit ;
- \* Référer au TES ;
- \* Faire le suivi avec les intervenants concernés ;
- \* Communiquer avec les parents au besoin ;

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### La direction

- \* Mettre en application la politique dans son école ;
- \* Informer le personnel du protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence ;
- \* Mettre sur pied un comité pour contrôler et prévenir l'intimidation ;
- \* Informer les parents sur le protocole d'intervention ;
- \* Assurer le suivi concernant la complétion des rapports sommaires de plaintes.

### LES PARENTS

- \* Être à l'écoute de son enfant ;
- \* Dénoncer les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire ;
- \* Sensibiliser son enfant sur l'importance d'avoir un comportement respectueux ;
- \* Collaborer avec l'équipe-école ;
- \* Informer l'école si l'intimidation se poursuit ;
- \* Prendre des mesures pour protéger son enfant contre l'intimidation via les réseaux sociaux.



## Les éducateurs du service de garde

- \* Mettre en place des interventions de prévention ;
- \* Recevoir les confidences des élèves ;
- \* Identifier s'il s'agit d'un acte de violence, d'une situation d'intimidation ou un conflit ;
- \* Référer au TES ;
- \* Faire le suivi avec les intervenants concernés ;
- \* Communiquer avec les parents au besoin.

## Les élèves

- \* Se respecter et respecter les autres en geste et en parole;
- \* Prendre soin des lieux et du matériel mis à leur disposition;
- \* Avoir une attitude positive ;
- \* Dénoncer les gestes d'intimidation ou de violence au personnel scolaire ;







### Activités de prévention :

- ◊ Participation des élèves aux règles de la classe et à la vie de l'école :
- ◊ Soutien aux parents dans leur rôle (information sur la prévention de la violence et de l'intimidation) :
- ◊ Utilisation de techniques d'impact dans quelques classes :

- ◊ Implantation du programme Opti-Fex sur le

développement des fonctions exécutives et la gestion des émotions :

- ◊ Système de billets de dénonciation sur l'intimidation 1 fois par cycle au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle :
- ◊ Formation aux éducateurs du service de garde et éducateurs spécialisés sur « La gestion de groupe et la gestion de crises » :

### Activités de prévention :

- ◊ Collaboration avec la maison des jeunes en 6<sup>e</sup> année :
- ◊ Collaboration avec le policier-éducateur en 1<sup>ère</sup> année (Vigile-vigilant) et en 6<sup>e</sup> année (Ne sois pas hors-la-loi) :

- ◊ Système-école de valorisation des bons comportements et appartenance au milieu (billets verts, activités d'appartenance, mentions d'honneur)

- ◊ Système disciplinaire, clair et cohérent (établissement des règles de fonctionnement justes et non abusives, intervention éducative en cas de manquement)

- ◊ Communiqué mensuel aux parents (Info parents) pour les informer des activités de l'école.

- ◊ Identification des surveillants par un brassard/dossard/ceinture :



Je sais maintenant reconnaître les caractéristiques de l'INTIMIDATION

... Gestes ou paroles ...

**AGRESSIFS**      **RÉPÉTITIFS**

**INTENTIONNELS OU NON**

**DESTINÉS À BLESSER / À METTRE MAL À L'AISE**

**DÉSÉQUILIBRE DE FORCE / ABUS DE POUVOIR**

